

Formations 25/26

Masterclass de Liz Santoro et Pierre Godard

Lundi 08 décembre 2025 au vendredi 12 décembre 2025

Infos pratiques

11h - 17h

5 jour(s) de formation

30 heure(s) de formation

22 participant·es maximum

Masterclass en Français, Anglais

Tarifs et financements possibles

Tarif organisme : €900 euros HT

Tarif individuel : €300 euros HT

Bourse Adami : Disponible

Parcours / modalités

Prérequis

La masterclass de Liz Santoro, Pierre Godard s'adresse aux artistes chorégraphiques professionnel·les : (danseur·ses, chorégraphes, formateur·ices, etc.)

Les participant·es doivent justifier d'une formation en danse de haut niveau, et d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans en compagnie ou dans le milieu du spectacle vivant.

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901 subventionnée par :



Le programme de formation est certifié et soutenu par :



Sélection des candidat·es

Les inscriptions s'effectuent depuis le site de l'Atelier de Paris via le formulaire d'inscription. La sélection des candidat·es se fait sur dossier (CV et lettre de motivation.) La sélection finale des candidat·es sera effectuée par la chorégraphe un mois avant le début de la formation.

La masterclass est accessible aux personnes en situation de handicap. En cas de besoin spécifique, veuillez prendre contact avec la personne chargée des masterclasses :

masterclasses@atelierdeparis.org

Financements

Toutes les demandes de financement sont à envoyer au plus tard 1 mois avant le début de la masterclass. Pour le financement, selon votre statut vous pouvez prétendre à l'un des trois financements :

- Pour l'**Afdas**, il faut être intermittent·e et avoir suffisamment cotisé ou ne pas être en carence. Vous pouvez vous rapprocher de votre conseiller·ère pour en savoir plus.
- Pour **France Travail**, veuillez-vous rapprocher de votre conseiller·ère pour savoir si vous y êtes éligible. Si c'est le cas, merci de nous transmettre votre identifiant France Travail à 11 caractères et votre zone géographique.
- L'**Adami** s'adresse aux artistes ne pouvant bénéficier des financements précédents.

Pour plus d'information, veuillez consulter la [FAQ sur le site internet](#) de l'Atelier de Paris !

Modalités d'évaluation

Auto-évaluation de la formation et des acquis via deux questionnaires transmis aux stagiaires à l'issue de la masterclass, puis en fin de saison.

Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant·e à l'issue de la formation.

Programme et déroulé

Body Technologies

Dans cette masterclass nous allons jouer avec la capture du mouvement en 3D (motion capture) ainsi que différents modèles d'intelligence artificielle permettant la génération de phrases chorégraphiques. Nous partagerons les savoirs et l'expertise que nous avons acquis depuis plus de dix ans en confrontant le corps et de multiples pratiques somatiques avec des principes de composition algorithmiques, et particulièrement notre recherche la plus récente avec la motion capture et l'IA développée pour notre création This Is Unreal.

Ces nouvelles technologies pénètrent de plus en plus profondément dans nos vies, et nous sommes convaincu·e·s que la danse doit y répondre avec ses savoirs et son acuité sensible. Au-delà des enjeux éthiques et politiques, c'est aussi une manière de questionner le mouvement et le corps, la gravité ou son absence, et d'inventer de nouveaux modes de composition et d'improvisation. À travers des ateliers pratiques mêlant expérimentation corporelle et exploration technologique, nous interrogerons les nouvelles frontières entre le corps dansant et le numérique.

Nous aborderons ces systèmes de capture du mouvement à travers des protocoles de transmission où l'improvisation d'un·e participant·e devient matière d'apprentissage pour un·e autre, avant d'être réenregistrée et transformée, créant des chaînes évolutives de mouvement. Nous utiliserons également un outil de visualisation et de génération en plein développement, KorAI, et nous verrons comment ce type d'outil peut contribuer à la documentation et à la transmission chorégraphique autant qu'à la création. La génération musicale algorithmique viendra enrichir ces explorations, et chaque participant·e pourra créer et interpréter un court solo mêlant mouvement et musique générés. Chaque jour commencera avec un temps pour investiguer ensemble le poids, l'anatomie et les agencements organiques, pour mieux sentir ensuite ce qui se joue dans cette rencontre entre nos corps et ces nouveaux outils, ce que nous y perdons, ce que nous y gagnons.

Objectifs

- Explorer de nouveaux outils pour la documentation et la création chorégraphique, en lien avec la pratique et les créations de Liz et Pierre
- Réfléchir aux enjeux éthiques et esthétiques de ces nouvelles technologies
- Questionner nos modes de perception, d'apprentissage et de création du mouvement
- Développer des pratiques hybrides d'improvisation et de composition
- Construire un court solo intégrant les outils explorés

Insertion professionnelle

Les formations favorisent également l'insertion professionnelle des participant·es :

- Développement leur réseau et de leurs relations
- Conseils personnalisés sur leur projet artistique et professionnel
- Lien avec l'actualité de la création artistique

Moyens

Espaces et matériels

- Espace : studio de danse avec tapis
- Matériel hi-fi, micros, instruments
- Matériel lumière, matériel arts plastiques, etc.
- Espaces de convivialité (tisanerie, foyer) avec assiettes, couverts, micro-ondes...

Ressources à disposition

- Centre de ressources constitué d'ouvrages et de films
- Accès privilégié aux présentations professionnel-les et ouvertures studios
- Tarif réduit 8€ sur les spectacles de l'Atelier de Paris pendant la saison
- Suivi personnalisé avec la personne en charge des masterclasses (sur rendez-vous et disponibilité sur les horaires de bureau) : conseils sur le parcours de formation, accompagnement dans le développement du réseau, demande de financements, etc. La personne en charge des masterclasses est disponible par mail et par téléphone en amont de la formation et est présente pendant la formation, de 9h30 à 17h30, afin de répondre aux sollicitations des stagiaires.

Biographie

Liz Santoro

Depuis 2011, au sein de leur compagnie Le principe d'incertitude (LPDi), Liz Santoro et Pierre Godard collaborent étroitement à la composition générative et algorithmique des objets chorégraphiques qui tentent de déjouer les habitudes de notre attention.

Liz Santoro est chorégraphe et danseuse. Après un parcours en danse classique, elle a étudié les neurosciences à Harvard avant d'embarquer dans une carrière en tant qu'interprète pour de nombreux artistes de la danse expérimentale à New York.

Pierre Godard est metteur en scène et chorégraphe. Il travaille à l'intersection de nombreuses disciplines pour composer des œuvres génératives mêlant mouvement, texte et son. Il a soutenu en 2019 une thèse en Intelligence Artificielle à l'Université Paris-Saclay.

Lauréats de plusieurs prix, ils ont créé diverses pièces de groupe, We Do Our Best (2012), Relative Collider (2014), For Claude Shannon (2016), Maps (2017), Noisy Channels (2018 et 2019), Stereo (2019), Scales (2019), Mutual Information (2021), The Game of Life (2022), ainsi que des performances in situ comme Watch It (2012), Quarte (2014), FCS Redux (2017), Mass over Volume (2017), Learning (2018 et 2019) et l'installation Contrepoints (2023).

Atelier de Paris / CDCN

L'Atelier de Paris / CDCN est une structure culturelle – association loi 1901 – dont l'objectif est d'agir pour le développement de l'art chorégraphique en faveur des professionnel·les et des publics.

L'Atelier de Paris met en œuvre son projet tourné vers des activités de formation, de création, de production et de diffusion.

L'Atelier de Paris propose chaque saison aux artistes chorégraphiques et professionnel·les du spectacle vivant une formation continue de haut niveau dispensée par les artistes les plus important·es de la scène nationale et internationale. Ce plan de formation favorise la rencontre avec un·e chorégraphe, le perfectionnement des artistes chorégraphiques et leur insertion professionnelle.

Les formations de l'Atelier de Paris offrent une rencontre intense que seule la relation directe avec le·la chorégraphe permet. Moment fort de transmission, de composition et d'échange, elles enrichissent le parcours pédagogique des danseur·ses professionnel·les, tant sur les connaissances que l'expérience.

Contact

Pour toutes informations sur le contenu de la formation professionnelle, sur les modalités d'inscription et les possibilités de financement :

Marie Bester – chargée des relations publiques et masterclasses

masterclasses@atelierdeparis.org

01 417 416 25

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901 subventionnée par :



Le programme de formation est certifié et soutenu par :

